

**DECISION ENAC/DG/2021-2271 du 16 mars 2021**

**Portant nomination au Conseil de la recherche  
de l'Ecole nationale de l'aviation civile**

Le Directeur Général de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Vu le décret n°2018-249 du 5 avril 2018 relatif à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile et notamment son article 15 ;

Vu le décret du 27 novembre 2017 nommant M. Olivier CHANSOU, Directeur de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu le procès-verbal des élections des élèves au sein des différents conseils de l'Ecole,

Vue la délibération n°151.07 du Conseil d'administration du 12 mars 2021 portant désignation de membres au Conseil de la Recherche

**Décide :**

**Article 1-**

Les membres du conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile sont les suivants :

- a) Le Directeur Général ou son représentant,
- b) Le responsable chargé de la recherche ou son représentant,
- c) En qualité de personnalités désignées par le Directeur Général en raison de leur compétence en matière de recherche dans les disciplines de l'école :
  - M. Laurent RENOU, responsable de l'innovation en Transport Aérien à Eurocontrol,
  - M. Frédéric BARBARESCO, Représentant du Key Technology Domain PCC (Processing, Control & Cognition) de la Global Business Unit THALES LAND & AIR SYSTEMS,
  - M. Stéphane CHATTY directeur du programme innovation à la DSNA,
  - M. Marouan CHIDA, expert avionique et CNS à la SESAR JU,
  - Mme Françoise PRETEUX, directrice de la recherche de l'Ecole des Ponts,
  - M. Gilles SAVARD, professeur à Polytechnique Montréal, Directeur Général du laboratoire IVADO,
  - M. Jérôme VICENTE, Directeur du Département de la Recherche du Doctorat et de la Valorisation de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

## DECISION ENAC/DG/2021-2271 du 16 mars 2021

d) En qualité de responsable d'équipes de recherche ou de programmes de recherche désigné par le Directeur Général, ou son représentant :

- M. Christophe MACABIAU, chef de l'équipe Telecom.

e) En qualité de personnalités désignées par le conseil d'administration en raison de leur compétence en matière de recherche :

- M. Grégoire CASALIS, Directeur de la recherche et des ressources pédagogiques ISAE-SUPAERO,
- M. Stéphane ANDRIEUX, Directeur scientifique de l'ONERA.

f) En qualité de représentants des personnels chargés de fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaires :

- M Marcel MONGEAU
- Mme. Florence NICOL
- Mme. Sonia CAFIERI
- M. Rémi DOUVENOT
- Mme. Isabelle LAPLACE
- M. Thierry KLEIN

Suppléants :

- Mme. Chantal LATGE-ROUCOLLE
- M. Jérémie GARCIA
- M. Marc CHOUFFOT
- M. Sébastien LERICHE
- M. Jérôme TOUPILLIER
- M. Philippe BIOL

g) En qualité de représentants des personnels n'exerçant pas des fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaire : Mme Laurence PORTE

Suppléant : Mme Séverine DONZEAU

## DECISION ENAC/DG/2021-2271 du 16 mars 2021

h) En qualité de représentant des élèves ayant la qualité d'élève de troisième cycle :

Titulaires :

- Mme Clara BUIRE
- M. Damien MOURATILLE

Suppléants :

- M. Andreas GUITART
- M. Mahfoud HERRAZ

### Article 2-

La décision ENAC/DG n°2019-1627 du 1<sup>er</sup> mars 2019 portant nomination au Conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile est abrogée.

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

Fait à Toulouse, le 16 mars 2021

Le directeur général de l'ENAC

Signé : Olivier CHANSOU